

Derrière le biais médiatique : la position des partis en matière de services de garde à l'enfance

L'ACSPGE (www.childcareadvocacy.ca) a comparé la position des partis en matière de services de garde. Voici les résultats¹ :

Ce qu'il nous faut	Position des Libéraux	Position des Conservateurs	Position des Néo-démocrates
Une loi sur les services éducatifs et de garde à l'enfance faisant de la garde à l'enfance un programme social permanent en garantissant le droit de chaque enfant à un service de garde et en assurant la reddition de comptes par des normes en matière de qualité, d'universalité, d'inclusion, d'accessibilité et de programmation propice au développement de l'enfant.	Se déclare favorable à la garde d'enfants en tant que programme social permanent mais n'a concrétisé sa promesse électorale de 2004 « d'enchâsser dans le cadre d'une loi » les principes de qualité, d'universalité, d'accessibilité et de programmation propice au développement de l'enfant.	Pas de loi. Abolirait les ententes fédérales et provinciales en matière de services de garde existantes et en instance.	Protège les gains enregistrés au moyen d'une loi sur les services de garde qui enchâsserait les principes de qualité et d'accessibilité et ferait en sorte que le financement consenti aux provinces serait conditionnel au respect de normes.
Augmentation du nombre de places en service de garde de manière à ce que dans dix ans tous les enfants au Canada aient accès à un service de garde de qualité.	En 2010, financement annuel de 1,2 milliards jusqu'en 2015. Allègue que cela permettra de créer 625 000 nouvelles places; toutefois les sommes promises sont insuffisantes (1 600\$/place). Engagement à inclure les services de garde dans « de nouveaux programmes d'infrastructure permanents », sans plus de précision.	Au lieu de soutenir financièrement les services de garde, propose de verser aux parents une allocation imposable de 1 200\$ par année non assujettie à des dépenses de garde d'enfants. Un programme d'investissement en services de garde de 250 millions par année pour aider les employeurs, sociétés ou petites entreprises à créer des places en garderie. Allègue que cela permettra de créer 125 000 places en services de garde. Un programme analogue, sous le gouvernement Harris en Ontario, n'a pas produit de nouvelles places.	Le financement annuel débute à 1,8 milliards et augmente à 2,5 milliards au bout de quatre ans pour permettre la création et l'exploitation de 275 000 nouvelles places en services de garde sans but lucratif (9 000\$/place).
Engagement à l'endroit de la garde à l'enfance en tant que service public .	Ne limite pas le financement fédéral aux services de garde communautaires et sans but lucratif et permet ainsi l'expansion dans le secteur commercial et celui des grandes chaînes de garderies.	Ne limite pas le financement fédéral aux services de garde communautaires et sans but lucratif permettant l'expansion dans le secteur commercial et celui des grandes chaînes de garderies.	Ferait en sorte que les services de garde soient sans but lucratif et tenus de rendre des comptes aux parents et collectivités, limiterait la croissance du secteur commercial et fermerait la porte aux grandes chaînes de garderies.

¹ La position du Bloc québécois sur les services de garde porte surtout sur le Québec, lequel est déjà doté d'un système de services de garde. Le BQ souhaite que le gouvernement fédéral transfère au Québec les 1,5 milliards de dollars économisés en termes de déductions d'impôt pour les services de garde depuis 1997 au moment où la province a mis en œuvre son programme de services de garde à 5 dollars par jour (7 dollars par jour maintenant).